

Achetons ANTIQUITÉS
Meubles anciens de tous genres, successions, tableaux de grande valeur, bronze, argenterie, etc. Payons très bons prix, allons partout, acceptons frais virements.
Composez un seul numéro: **832-1930**
876, rue St-Augustin, Breakeyville

LE SOLEIL

RABAIS jusqu'à 200%
sur bijoux de culte mode unique
Galerie Chagnon Place Fleur de Lys
Lévis
837-1213

VENDREDI 23 SEPTEMBRE 1988

QUÉBEC, 92^e ANNÉE, NO 264
70 PAGES, 3 CAHIERS + 2 TABLEAUX

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,00\$
LES DE LA MADELEINE-GASPÉ-RIVIERE-AU-RENAUD-PERCE-ARTISTES

35c

LE GOUVERNEMENT

Réforme de l'aide sociale: un dialogue de sourds

La première rencontre du ministre André Bourbeau avec le Front commun des personnes assistées sociales a donné lieu, hier, à un dialogue de sourds. **A-3**

LE CANADA

Mulroney s'excuse auprès des Nippo-Canadiens

Le gouvernement fédéral a présenté, hier, ses excuses aux Canadiens d'origine nipponne pour les torts subis pendant la Deuxième Guerre mondiale. **A-9**

LE SPORT

Odette Lapiere termine onzième au marathon

La Québécoise Odette Lapiere a terminé au onzième rang du marathon. La gagnante est Rosa Mota. **S-8**



Ben Johnson s'est rongé les ongles

Le recordman mondial du 100 mètres a failli être éliminé de l'épreuve, hier, quand il a terminé troisième en quart de finale. **S-8**

L'ÉCONOMIE

Laterrière: Alcan devance son calendrier

La société Alcan Aluminium a décidé d'entreprendre immédiatement la construction de la troisième phase de son usine de Laterrière. **B-1**

LE MONDE

Liban: Michel Aoun devient premier ministre

Le président Amine Gemayel a nommé le général Michel Aoun, commandant en chef de l'armée libanaise, premier ministre d'un cabinet composé de militaires. **B-7**

L'ÉDITORIAL

Une loi injuste qui doit être modifiée

Le gouvernement doit mettre fin aux inéquités dues à la loi sur les heures d'affaires. S'il est logique, il libéralisera les heures d'ouverture des magasins. **B-6**

L'INDEX

Local et régional	A-3 et A-4
Le Québec	A-6
Le Canada	A-7 et A-9
Le Monde	B-7 et B-8
Alain Bouchard	A-5
Annonces classées	C-7 à C-14
Arts	C-1 à C-5
Bandes dessinées	S-19
Bridge	S-14
Décès	C-14 et C-15
Économie	Cahier B
Feuilleton	C-9
Éditorial	B-6
Horoscope	S-14
Mots croisés	C-8
Mot mystère	C-8
Où aller à Québec	C-6
Pierre Champagne	A-9

LA MÉTÉO

Nuageux avec averses. Risqué d'orages. Maximum de 16. Demain: généralement ensoleillé et venteux. **S-20**

Vente de la base de Moisie

La GRC a déjà fermé le dossier

OTTAWA — La Gendarmerie royale du Canada (GRC) n'a pas trouvé matière à enquête dans le dossier de la vente de la base de Moisie à Raymond Lefebvre et fils Ltée.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

Selon le ministre de la Défense, Perrin Beatty, les policiers ont déjà fermé ce dossier, n'ayant rien trouvé qui puisse justifier d'ouvrir une enquête sur des présumés fraudes dans l'octroi de l'ancienne base de radars

des forces armées canadiennes à l'entrepreneur Lefebvre.

Du côté du bureau du premier ministre Brian Mulroney, on nie du même souffle qu'un membre du cabinet soit intervenu dans cette transaction. L'attaché de presse du premier ministre, Marc Lortie, a répondu, sans aller plus loin: « C'est ma compréhension. »

À sa sortie de la Chambre des communes, M. Mulroney a lui simplement indiqué au SOLEIL: « Lisez votre propre journal et vous verrez la personne qui a fourni les renseignements. » M. Lortie a aussi souligné que la crédibilité de l'histoire est entachée du fait que ce soit l'ex-ministre conservatrice Suzanne Blais-Grenier qui y soit associée.

Il n'a pas été possible, malgré les requêtes faites aux deux endroits, d'obtenir plus de renseignements de la part de la GRC ni du cabinet du Solliciteur général. Les messages sont tout simplement restés sans réponse.

Le ministre de la Défense s'est en fait retrouvé sur la ligne de feu hier après-midi, en raison de l'absence de son collègue des Travaux publics.

C'est tout d'abord le premier ministre lui-même qui a été interpellé à la période de questions par le député libéral Jean Lapiere. M. Mulroney n'a ce-

pendant pas répondu aux attaques libérales, laissant son ministre de la Défense repliquer.

Le député Lapiere a parlé de favoritisme, de tripotage et d'un enregistrement incriminant pour le cabinet du chef du gouvernement. Il a expliqué avoir eu lui-même l'occasion d'entendre deux cassettes sur lesquelles le fonctionnaire

Suite A-2, Moisie...
Autre texte, A-3

Une Chevette explose sur l'autoroute de la Capitale: 2 morts



Un camion a embouti une Chevette sur l'autoroute de Capitale, hier vers 14 h. Sous l'impact, la voiture a explosé, sans que ses deux passagers n'aient le temps de s'en échapper.

collaboration spéciale, Erick Desrosiers

Texte et photo, A-3



Ni eau ni électricité ni téléphone

MONTEGO BAY (Jamaïque) — Il n'y avait ni électricité ni eau courante ni téléphone quand je me suis levé tôt hier matin à l'hôtel. J'ai dormi toute la nuit dans ce qu'on pourrait appeler un bain sauna. Pas de douche, pas de café, pas d'eau fraîche ou de breuvage frais au lever. J'ai traversé la rue et je suis allé me baigner dans l'eau chaude des Caraïbes... au lieu d'utiliser la baignoire de ma chambre.

par GUY DUBE
envoyé spécial du SOLEIL

La situation était semblable un peu partout. C'est devenu chose courante de se faire couper l'électricité pendant un jour ou deux, depuis l'ouragan Gilbert. Hier c'est une turbine qui a lâché à la centrale électrique et personne ne sait quand ce sera réparé.

Des abonnées, comme le barman de l'hôtel, estiment qu'ils ne pourront pas avoir de courant à la maison avant le mois de novembre. Et il n'y a plus de glace sur l'île. Les derniers blocs de 100 livres, qui avaient été fabriqués avant l'ouragan, le 12 septembre, ont été vendus 80 dollars jamaïcains au lieu de 40 dollars, puis revendus jusqu'à 160 dollars. Les prix des denrées fraîches comme les fruits ont doublé et même triple en quelques jours. Même chose pour les piles et le gaz naturel. Les éleveurs de poulets estiment quant à eux qu'il faudra trois mois avant de relancer l'industrie de la volaille, qui a

Suite A-2, Épiciers...

Suite A-2, Jamaïque...

ouvert dimanche prochain
Voyez nos spéciaux dans votre quotidien de samedi
9h à 17h

Le Soleil, René St-Pierre

Les épiceries n'entendent pas revenir sur leur décision d'ouvrir les portes de leurs magasins dimanche.

Défiant ministre et syndicats Les épiceries ouvriront dimanche

Malgré la demande du ministre de l'Industrie et du Commerce et la menace de syndicats de demander des injonctions, les épiceries réunies au sein du Regroupement des épiceries pour l'équité dans les heures d'ouverture ont réitéré leur ferme intention d'ouvrir les portes de leurs établissements dimanche, contrevenant ainsi à la loi sur les heures d'ouverture.

par GUY BENJAMIN
LE SOLEIL

Le ministre Pierre MacDonald a demandé aux 400 épiceries qui menacent de violer la loi de revenir sur leur décision. Mais en conférence de presse, hier matin, le leader des épiceries contestataires a déclaré que ses confrères tiennent à poser dimanche un geste spectaculaire « pour que tous les députés et la population prennent conscience des injustices que créent les 19 exceptions à la loi sur les heures d'affaires ».

M. Jean-Pierre Boyer, propriétaire de plusieurs marchés Métro dans la région de Montréal, insiste sur un point. « Nous poserons ce geste un seul dimanche. »

Si des injonctions sont demandées pour empêcher certaines épiceries d'ouvrir dimanche, elles le seront par des syndicats.

La section locale 500 (Montréal) et la section locale 503 (Québec) des travailleurs unis de l'alimentation et du commerce

Échecs et abandons restent nombreux au niveau collégial

Les échecs et abandons scolaires au niveau collégial demeurent aussi importants, leur taux se situant encore à environ 35 pour 100.

par RICHARD HENAUULT
LE SOLEIL

« Le phénomène ne se présente pas comme un fléau mais il n'en est pas moins un problème important », a commenté hier le président du Conseil des collèges, M. Yvon Morin, en rendant public le rapport intitulé

La réussite, les échecs et les abandons au collégial. Le conseil y dégage les causes et les conséquences du phénomène et il propose des mesures pour accroître les chances de réussite des élèves.

« Il ne faut ni se surprendre ni se scandaliser du fait que seulement 65 pour 100 des élèves mènent à terme leurs études collégiales », a souligné M. Morin. Mais il doit nous inci-

ter à intensifier les efforts pour qu'un pourcentage plus élevé de Québécois réussissent ces études. »

Au trimestre d'automne 1987, 85 pour 100 des 154,000 élèves à l'enseignement régulier à temps complet fréquentaient les cégeps. Cette population était composée à 54 pour 100 de filles qui, soit dit en passant, réussissent mieux que les garçons, et 52 pour 100 se trouvaient au secteur général.

Suite A-2, Échecs...

CAHIER SPÉCIAL 16 PAGES

La brigade francophone a 20 ans

Valcartier est plus qu'une base militaire des Forces armées canadiennes. Elle loge le seul groupe-brigade francophone du Canada, le 5e GBC, qui fête cette année ses vingt ans.

À l'intérieur du tabloid sport



À QUÉBEC, POUR BIEN COMPRENDRE TOUTE L'INFORMATION ÉCONOMIQUE...

LISEZ



GEORGES ANGERS
DANS
LE SOLEIL

MARDI, JEUDI, SAMEDI

Suites de la première page

Moisie...

chargé de la vente de la base se plaignait que la procédure n'avait pas été respectée.

« Pire encore, il disait que le contrat a été donné à cause de ses connections. C'était le bureau de Mulroney impliqué dans cela. Pas des gens locaux. Des gens d'Ottawa », a soutenu le représentant de Shefford, citant des extraits de la bande sonore.

De son côté, le porte-parole gouvernemental s'en est tenu au fait que la GRC n'avait trouvé rien à redire et a sommé les libéraux d'apporter des preuves de ce qu'ils avancent. Selon le ministre Beatty, M. Lefebvre a eu la meilleure soumission du début à la fin et c'est pourquoi il l'a emporté.

Pour les libéraux, il reste encore bien des questions sans réponse et qui justifieraient que les députés de la commission des Comptes publics puissent s'y attarder. Comment se fait-il par exemple que la GRC ait réussi à écarter toute possibilité d'enquête alors qu'elle a reçu les enregistrements la veille seulement de sa décision et que le principal témoin est à l'extérieur du pays? Personne n'a expliqué non plus pourquoi c'est toujours le ministère des Travaux publics qui se charge des frais de gardiennage?

Jamaïque...

été complètement détruite. Rien que pour l'industrie de la banane, on parle de \$278 millions de perte.

Chaque jour, les journaux locaux publient des pages entières de nouvelles et de photos sur les dommages causés par l'ouragan, le plus violent de l'histoire.

Le nombre de morts en Jamaïque est maintenant établi à 45 officiellement, alors qu'on parle de plus de 300 morts au Mexique.

L'ouragan a également permis à 26 prisonniers de s'évader d'un centre de détention du sud de l'île. Deux ont été tués par les gardes et 19 courent toujours dans l'île. Ils sont qualifiés de très dangereux par la police. Plusieurs hôpitaux ne sont pas opérationnels, certains n'ont ni eau ni électricité. Des ponts ont été arrachés, des routes sont encore fermées.

Les Jamaïcains suivaient par ailleurs, hier, l'évolution de l'ouragan Hélène, qui avançait à 1.400 milles à l'est des îles, dans l'océan Atlantique.

Épiciers...

ce, qui regroupent environ 20.000 employés dans les épicerie, avaient demandé au gouvernement d'intervenir pour empêcher que la loi soit violée.

Ni le ministre de la Justice, M. Gil Rémillard, ni le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Pierre MacDonald, ne demandent d'injonction, ont fait savoir, hier, les attachés de presse des deux ministres.

Les syndicats entendent donc s'adresser aujourd'hui au tribunal afin de demander que soit respectée la loi et ainsi éviter que leurs membres soient appelés au travail dimanche.

À ce sujet, le porte-parole des épiciers a simplement dit que les commerçants qui se retrouvent face à une injonction la respectent, et que les autres ouvriront leurs portes.

Qui sera ouvert ?

Sur les 400 épiciers qui doivent ouvrir leurs portes au Québec, 109 sont dans l'Est du Québec.

Le regroupement des épiciers a refusé de fournir une liste précise, prétextant que ce serait trop faciliter la tâche des sept inspecteurs du gouvernement qui devront constater les infractions et porter des plaintes, comme l'a ordonné le ministre MacDonald.

Les Super Carnaval, Steinberg et IGA Boniprix demeureront fermés, cette dernière compagnie ayant annoncé ses couleurs aujourd'hui.

Seront donc ouverts dans la région les épiciers indépendants, la plupart des Métro et Richelieu ainsi que les Provigo n'appartenant pas à cette chaîne, c'est-à-dire les Provigo affiliés.

Pour faire la différence entre les Provigo corporatifs (qui seront fermés) et les affiliés (qui seront ouverts), dites-vous que ceux situés dans un centre commercial sont corporatifs et les autres sont des affiliés. Les risques de vous tromper sont très minces.

Pour cette journée spéciale d'ouverture, les épiciers offriront certains articles en rabais. Des pages d'annonces seront publiées demain dans les grands quotidiens, dont LE SOLEIL, pour donner plus de détails sur ces réductions. Le regroupement des épiciers veut aussi faire connaître un numéro de téléphone que pourra composer le consommateur, dimanche, pour savoir quelle épicerie est ouverte dans son quartier.

Échecs...

Le taux de diplomation des élèves ayant entrepris leurs études dans le secteur général s'élève à 70 pour 100 comparativement à 59 pour 100 pour ceux du professionnel. D'après les explications fournies au SOLEIL par M. Morin et par M. Jean-Claude Sauvé, le secrétaire général du conseil, plusieurs programmes du professionnel, tel l'électrotechnique, se révèlent trop lourds. De plus, la motivation pour les cours obligatoires de base serait moins forte dans ce secteur. Enfin, les employeurs seraient enclins à embaucher des jeunes n'ayant pas encore obtenu leur diplôme mais ayant terminé leurs cours de spécialisation.

Les causes

Parmi les multiples facteurs de la réussite scolaire, le Conseil des collèges retient le « passé scolaire » des élèves. Ainsi, les plus bas taux de diplomation se retrouvent dans les programmes où la

cote au secondaire est la plus faible. Chez plusieurs élèves, des faiblesses sont manifestes sur le plan des méthodes de travail et de la maîtrise de leur langue maternelle.

Non seulement les élèves connaissent-ils mal les conditions et exigences du collégial mais certains s'adaptent difficilement à la formule semestrielle. Le conseil note également l'absence de lieu où on prend en considération le dossier complet de l'élève et la faiblesse de l'encadrement.

Les enseignants, dont environ la moitié seulement possèdent une formation pédagogique, seraient aussi empêchés de déceler à temps les faiblesses de leurs élèves et de leur accorder de l'assistance supplémentaire. Quant aux collèges, leur taille elle-même constitue un obstacle. Bien qu'il n'y ait pas de taille idéale, note M. Sauvé, la tâche des jeunes serait plus facile dans un établissement moyen.

Enfin, le conseil estime qu'au-delà de 20 heures par semaine, le travail rémunéré constitue une entrave sérieuse à la poursuite d'études. Or, en 1986, 70 pour 100 des élèves du collégial occupent en emploi. D'après les porte-parole du conseil, la décision de travailler n'est pas liée à des besoins financiers, pour la très grande majorité des jeunes.

Mesures proposées

Tout en axant l'action sur l'élève, on se doit maintenant d'améliorer et d'accélérer l'élaboration et la révision des programmes, a déclaré le président Morin. « Les collèges, note-t-il, doivent aussi connaître davantage les jeunes. Leurs études ne constituent généralement plus leur principale préoccupation : ils accordent autant, sinon plus de temps à un emploi rémunéré et à des loisirs. »

En plus de mieux informer les élèves, à la fin du secondaire, « il faut mettre l'accent sur l'articulation entre les deux ordres d'enseignement », avance M. Morin, en affirmant qu'il se fait beaucoup de progrès en ce domaine aux ministères de l'Éducation ainsi que de l'Enseignement supérieur et de la Science.

Les collèges se doivent en outre de mieux dépister et mieux aider les élèves en difficulté, que ce soit par des programmes d'été, des cours d'appoint ou d'autres moyens. On pourrait aussi constituer des groupes plus restreints et mettre davantage d'enseignants et de conseillers à la disposition de ces élèves.

Bien sûr, tout cela coûterait fort cher mais le conseil estime que le moment est venu d'octroyer des ressources supplémentaires aux collèges. Pour le président, le coût serait moins élevé que de maintenir dans le système durant quatre ou cinq ans des gens susceptibles d'abandonner, tel qu'on le voit présentement.

L'industrie du granit

L'industrie québécoise du granit connaît un essor fulgurant. Les volumes d'extraction et les exportations montent en flèche. La vogue de ce matériau « noble » lui vient de sa résistance à la corrosion et aux pluies acides. Dans une série de trois textes, publiés à partir de demain, notre journaliste Réal Laberge fait le bilan de cette évolution rapide et de l'adaptation des entreprises du Québec. Ainsi, chez Granicor de Saint-Augustin, la modernisation des machines-outils et les transferts technologiques réalisés en association avec

les plus importants producteurs de marbre italiens ont soulevé l'intérêt des Japonais pour le granit de construction, surtout comme revêtement des édifices de prestige.

LA QUOTIDIENNE
tirage du 22 septembre
0-9-1
5-3-1-3

TWIK



le coton pour l'automne

le cardigan tricot texturé

49.95

maille de coton, tricot texturé motif pêcheur... fibre et texture nouvelle et différente dans la collection automne de pulis twik... forme cardigan, encolure ronde, poches plaquées. blanc, marine, forêt. p.m.g. rég. 65.00

TWIK



exclusivement pour twik

la robe en denim coloré

forêt, rose antique, beige, marine, en couleur et léger le denim de la robe twik... taille élastique, le haut comme une chemise à poches plaquées, col polo en tricot, boutons de métal, la jupe droite avec poche-côtés. p.m.g. une valeur exclusive pour twik 50.00

TWIK



crée spécialement pour twik

la veste à attaches brandebourg

twik cosmopolite... inspirée par toutes les cultures, toutes les époques... sa dernière trouvaille, les attaches brandebourg, ce gallon de satin cousu en relief formant les boutons et les boutonnières d'un cardigan pur coton, court et carré. attaches noires sur fond noir ou écri. p.m.g. 75.00

ici avec jupe en velours noir 60.00 chemisier blanc 38.00

la maison



simons

TROIS MAGASINS...

PLACE STE-FOY,

GALERIES DE LA CAPITALE,

VIEUX QUÉBEC

Lacroix continue de clamer son innocence

(D'après PC) — Le télévangéliste Pierre Lacroix a continué hier de clamer son innocence en affirmant qu'il mènera « un combat loyal » afin de prouver qu'il n'a pas commis les actes qu'on lui reproche.

Celui qui fait face à sept accusations de grossière indécence et de tentative de sodomie sur la personne de trois jeunes de 15 et 17 ans a fait cette déclaration à la station AM-128 (Télé-média) et à Radio-Canada.

Il a expliqué qu'il réservait cependant ses commentaires sur le fond de la question à un réseau de télévision (Pathonic) qui doit diffuser mercredi une entrevue avec le précheur arrêté il y a deux jours.

Hier, il s'est limité à dire à des reporters qu'il allait « se battre jusqu'au bout » pour tâcher de démontrer qu'il n'est en rien coupable des accusations telles que formulées devant la cour mercredi « en termes généraux ».

« Mais vous le savez, vous, si vous avez commis ces actes dont on vous accuse; l'avez-vous fait oui ou non? » a demandé un journaliste.

« Je n'ai pas fait ce qui est stipulé dans les actes d'accusation », a-t-il répondu.

« Dans ce cas-là, je vais vous poser une question bien franche, M. Lacroix. Avez-vous déjà entretenu des relations sexuelles avec un homme de

moins de 18 ans? » a insisté ce journaliste.

« Non... jamais... jamais... jamais », a répondu sur un ton ferme Pierre Lacroix avant de prendre la route en direction de Sherbrooke où il se rendait enregistrer l'entrevue promise à ce réseau de télévision.

Tout le long du bref entretien, Lacroix a paru sûr de lui et prêt à tout mettre en oeuvre avec son avocat, Me André Langlois, pour se sortir du pétrin.

Se disant « heureux » et prétendant que « tout va bien », le télévangéliste a expliqué « qu'à date, d'après ce que j'ai vu des actes d'accusation, ça ne fonctionne pas du tout et nous essaierons, mon avocat et moi, de gagner sur chacun des sept points soulevés dans les actes d'accusation ».

Par ailleurs, Pierre Lacroix a accordé une entrevue à Pathonic dans laquelle il prétend que toute cette affaire est un coup monté contre lui. Il a également déclaré avoir refusé de signer une déclaration.

Lacroix est toujours calme et serein: « On dort bien en prison quand on a la conscience tranquille. »



Sous la force de l'impact, la Chevette a parcouru environ 150 mètres avant d'exploser.

Le Soleil, Raymond Lamoie

Accident spectaculaire sur l'autoroute de la Capitale: 2 morts

Deux personnes ont perdu la vie dans un accident spectaculaire survenu sur l'autoroute de la Capitale vers 14h, hier. Un camion a embouti une Chevette, qui a explosé sous le choc, sans que les occupants aient le temps de s'en échapper.

Deux pompiers ont été dépêchés sur les lieux pour éteindre l'incendie. La voiture a par la suite été remorquée à la morgue de Québec, pour dégager les corps. Des outils de désincarcération ont été nécessaires.

La Sûreté du Québec est à la recherche de témoins oculaires concernant cet accident. Toute personne qui pourrait fournir des renseignements est priée de téléphoner au 623-6249 ou au 623-6218. La confidentialité est assurée.

Accrochage

La circulation a été perturbée pendant près d'une heure à la suite de cet accident. Ce qui a résulté en un accrochage entre quatre véhicules, sur l'autoroute Henri-IV. Il n'y a pas eu de blessés sérieux mais les dommages matériels sont élevés.

parcours environ 150 mètres avant d'exploser.

Il ne semble pas non plus que les freins du camion soient en cause, les traces de caoutchouc sur la chaussée en témoignent.

Les corps des deux occupants de la voiture sont complètement calcinés et il était même impossible, sur les lieux de l'accident, de déterminer s'il s'agissait d'hommes ou de femmes.

par ANNE-LOUISE CHAMPAGNE
LE SOLEIL

L'accident s'est produit près de la sortie du boulevard Saint-Jacques, en direction est. Il semble que la petite voiture était en panne et arrêtée sur l'autoroute; le lourd véhicule, un 10 roues, n'a pu ni freiner à temps, ni l'éviter. Sous la force de l'impact, la Chevette a

Dialogue de sourds entre Bourbeau et les assistés

La première rencontre du nouveau ministre de la Sécurité du revenu, M. André Bourbeau, avec le Front commun des personnes assistées sociales, a donné lieu, hier, à un dialogue de sourds. M. Bourbeau tient à faire voter sa réforme de l'aide sociale avant Noël tandis que le Front commun exige une consultation publique.



André BOURBEAU Le Soleil, Yvon Mongrain

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

Si on n'adopte pas le projet de loi à la session d'automne, on retardera davantage les bienfaits de la réforme, notamment pour les assistés jugés inaptes au travail et pour des bénéficiaires de moins de 30 ans, soutient le ministre.

Le front commun refuse quant à lui de se prêter à des consultations privées. La réforme, dit Mme Marlène Jacob, « va concerner près d'une personne sur six. On ne peut pas faire la consultation dans un bureau, de façon individuelle ».

Si le ministre ne veut pas d'une nouvelle consultation publique parce qu'elle cause un délai qui compromettrait l'adoption de la loi cet automne, il n'a qu'à renoncer à son projet, tranchent les porte-parole du front commun.

« Mettez ce projet de loi à la poubelle. On est prêt à attendre à condition que la parité des prestations (pour les moins de 30 ans) soit faite immédiatement », affirme Mme Jacob.

M. Bourbeau a tout de même qualifié de très cordiale la rencontre d'une heure qu'il a eue avec les représentants du front. Le ministre aurait préféré toutefois que la discussion porte davantage sur les aspects du projet que conteste le front commun.

Maintenant qu'il a entendu les députés libéraux qui ont suivi le dossier et les représentants des assistés, M. Bourbeau veut rencontrer au cours des prochains jours les représentants de la Commission jeunesse du Parti libéral du Québec.

Les jeunes libéraux soutiennent que le projet de gouvernement maintient la discrimination fondée sur l'âge puisqu'il prévoit que les jeunes qui seront jugés dépendants de leurs parents verront

automatiquement leurs prestations mensuelles réduites ou même annulées si le revenu familial dépasse un certain seuil.

Hier, M. Bourbeau a à nouveau défendu ce principe de contribution alimentaire des parents. Selon lui, cette modalité de la réforme correspond à une réalité de fait. Cela dit, le ministre n'exclut pas que des modifications soient apportées à la réforme, dans ce cas ou dans d'autres. « Il est prématuré pour moi de tirer des conclusions. »

Les porte-parole du front ont d'ailleurs qualifié de vagues et même contradictoires les propos du ministre. « À un moment donné, il dit être ouvert à toutes sortes de changements comme il pourrait ne pas y en avoir du tout. On ne peut pas partir en disant qu'on a confiance en ce que le ministre Bourbeau nous a dit », affirme Mme Jacob.

Le front commun entend donc continuer ses moyens de pression et exiger la tenue d'une nouvelle consultation publique, assure une autre porte-parole, Mme Annie Plamondon. Les dirigeants de l'organisme reviennent également à la charge pour obtenir une rencontre avec le premier ministre Bourassa. Selon Mme Jacob, « il est temps que le premier ministre se mêle de ce dossier-là de façon sérieuse ».

Les représentantes du front se sont cependant dites satisfaites que le ministre ait accepté, contrairement à son prédécesseur, d'informer bientôt les assistés de leurs droits relativement aux visites à domicile des « boubou-macoutes ».

Base de Moisie: Blais-Grenier confirme avoir fait parvenir un dossier à la GRC

Mme Blais-Grenier a confirmé mercredi au SOLEIL avoir fait parvenir à la GRC un dossier portant notamment sur le processus d'adjudication de la base militaire de Moisie. Dossier qui lui avait été préalablement remis par le maire suppléant de Moisie, Bernard St-Laurent.

par MARC SAINT-PIERRE
LE SOLEIL

Cette base militaire, abandonnée par les Forces armées canadiennes à cause de sa vétusté technologique, vient théoriquement d'être cédée à l'entreprise privée.

À la lecture du dossier, Mme Blais-Grenier avait estimé percevoir des irrégularités.

« Les conditions d'allocation du contrat ont changé en cours de route », avait constaté Mme Blais-Grenier.

La cassette

Quant à la cassette, elle a été déposée aux bureaux de la GRC à Sept-Îles mercredi. L'enregistrement voyage pour l'heure dans le courrier interne de la GRC à destination de son bureau des délits commerciaux à Montréal.

Une source qui a requis l'anonymat a fait entendre la cassette au SOLEIL.

Il se dégage des propos de la voix anglophone qui s'y exprime que le gouvernement canadien retirera un montant net bien inférieur à la somme offerte par le soumissionnaire Raymond Lefebvre et fils Ltée.

Cette entreprise de la Mauricie a reçu la base sur une offre de \$187.500. Or, selon la cassette, il faudra déduire de cette somme quelque \$60.000 en frais de gardiennage, soit \$20.000 par mois. Plus \$10.000 en travaux de drainage du réseau d'aqueduc.

En principe, la base aurait dû être cédée le 1er août. C'est pourtant encore l'État canadien qui en assure la garde.

Selon le contenu de la cassette, Raymond Lefebvre Ltée a obtenu cet arrangement à cause de « ses connexions ». Des « connexions » de haut niveau au bureau du premier ministre et député de Manicouagan Brian Mulroney.

St-Laurent

Le SOLEIL n'a pu joindre de porte-parole conservateur hier. Ni non plus Raymond Lefebvre et fils Ltée.

Amené à commenter l'affaire, le maire suppléant de Moisie, Bernard St-Laurent, a noté « qu'il y a des choses qui clochent depuis le début ».

« Ne serait-ce qu'au niveau de la perception du bureau du premier ministre du développement économique régional », a nuancé M. St-Laurent.

« On sait qu'il y a quelque chose qui ne va pas dans l'allocation de la base de Moisie. On comprend mal que la seule instance du milieu septilien qui n'a pas approuvé Moisie dans le choix de l'entreprise Construction du Vieux Quai est le bureau local du premier ministre », a-t-il ajouté.

Construction du Vieux quai, de l'homme d'affaires septilien Pierre Thibault, avait été jugée par Moisie la plus apte à relancer la base. Moisie avait été appuyé à ce chapitre par la MRC, la Cham-

bre de Commerce, la ville de Sept-Îles, etc.

Pierre Thibault était à Labrador City et il n'a pu être joint.

M. St-Laurent s'est refusé à

tout commentaire sur la cassette.

« Demandez à la GRC », a-t-il dit.

Cette cassette sera possiblement analysée des aujourd'hui par l'inspecteur Pierre Lange à Montréal.

Projet de ville unique sur la rive nord: les maires pas impressionnés

La proposition du président de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain, M. René Paquet, de créer une ville unique sur la rive nord, n'a pas impressionné du tout les maires de Beauport, Charlesbourg et Sainte-Foy. Ils estiment que cette idée ne fera pas de millage dans le contexte actuel.

par PIERRE MARTEL
LE SOLEIL


Rappelons que M. Paquet est intervenu, mercredi, à la suite de l'imbrroglio de mardi soir à la Communauté urbaine de Québec (CUQ) sur la nomination des représentants de la CUQ au conseil d'administration de la nouvelle Société de promotion économique régionale de Québec. Il avait soutenu que les chicanes au conseil de l'organisme régional mettaient en évidence l'urgence de mettre en route une ville unique pour la rive nord.

« C'est du radotage. La Commission Lapointe a vidé cette question une fois pour toutes, du moins pour les 10 prochaines années. On vient de fermer ce dossier. Il n'est pas question de le rouvrir », affirme le maire de Beauport, M. Jacques Langlois.

Pour sa part, le maire de Char-

lesbourg, M. Ralph Mercier, trouve très prématuré de lancer un tel débat. « C'est un faux problème. Quand des villes de périphérie se développent, elles créent nécessairement un dynamisme pour la ville-centre. Qu'on regarde Montréal. Cette ville est entourée par une multitude de petites villes. Pourtant, personne ne parle de former une ville unique », dit-il.


Quant à la mairesse de Sainte-Foy, Mme Andrée Boucher, elle affirme que c'est manquer de lucidité que d'en appeler à la formation d'une ville unique. « Partout où le concept a été appliqué, il y a eu des problèmes majeurs. Récemment, le maire de Winnipeg m'en a parlé longuement. De plus, les maires de la CUQ ont eu l'occasion de dire ce qu'ils en pensaient devant la Commission Lapointe et la Commission Parizeau. A ce que je sache, les maires valent bien une chambre de commerce », conclut-elle.



LES POMPONS

Le foulard à pompons 43\$
Les gants longs à pompons 18\$

VOIR P. 7





Le Soleil, Reynald Lavoie

Nouvelles armoiries

Une première a été réalisée, hier à Québec, lors de la présentation par le gouverneur général, Mme Jeanne Sauvé, des nouvelles armoiries de la ville de Québec. Pour la première fois dans l'histoire du Canada, une concession d'armoirie de facture canadienne a été faite à des Canadiens. Les nouvelles armoiries respectent celles que la ville avait fait concevoir en 1949 avec certaines retouches; le navire de Champlain est jaune or comme sur le drapeau de la ville; la partie supérieure des armoiries est bordée d'or; la couronne au-dessus de l'écu est d'argent; en pointe de l'écu, des bandes onnées représentent le Saint-Laurent. Mme Sauvé a remis elle-même les armoiries au maire Jean Pelletier.

Politique du ticket modérateur au ministère de l'Agriculture

L'UPA incitera les producteurs à ne pas acquitter leurs factures

SAINT-GEORGES — L'UPA réclame auprès du ministre Michel Pagé l'abandon du projet de ticket modérateur appliqué sur les services de chimie et de pathologie du ministère de l'Agriculture.

par PAUL-HENRI DROUIN
LE SOLEIL

Advenant le maintien du projet, l'ensemble de la structure de l'UPA soutiendra les producteurs dans leur volonté de ne pas acquitter leurs factures, a déclaré, hier, au SOLEIL M. Gervais Paquet, technicien au service d'information et de développement à l'UPA de la Beauce.

Selon M. Paquet, le ministre Pagé devra, d'ici au 30 septembre, prendre une décision concernant son projet de tarification puisque la première facture aux producteurs est prévue pour cette date.

Ce qu'on n'accepte pas, dit-il, c'est que l'État, après avoir abandonné l'idée d'imposer des tickets modérateurs dans d'autres secteurs, notamment dans le domaine de la santé, s'apprete à en instaurer dans le secteur de l'agriculture.

On reconnaît là le vent de « rationalisation et de privatisation » qui anime le gouvernement. On peut se demander quel sera le prochain secteur touché, a déclaré M. Paquet.

D'après celui-ci, en agriculture, cela débiterait par des frais exigés aux producteurs agricoles sur les analyses de sol et de fourrage et les services de pathologie animale.

Pour l'UPA, il est clair que l'imposition de ces tickets modérateurs occasionnera une réduction de la demande pour ces services par les producteurs, en plus de compromettre les efforts des dernières années dans le contrôle et le dépistage des maladies et contaminants, l'accroissement de la productivité et la protection des consommateurs.

Il est donc inacceptable que l'État se décharge ainsi de ses responsabilités pour réaliser des économies de bout de chandelle, a souligné M. Paquet.

D'ailleurs, l'UPA estime que près de 50 pour 100 des frais exigés aux producteurs seront dépensés pour faire fonctionner le mécanisme de facturation de ces frais. Le solde disponible pour améliorer le service s'en trouvera diminué d'autant, a conclu le porte-parole de l'UPA de la Beauce.

L'Hôtel-Dieu de Québec refuse de soigner un « cancer urbain »

Selon le conseiller François Marchand, les propriétés laissées à l'abandon par l'Hôtel-Dieu de Québec, dans la côte du Palais et le secteur de l'Arsenal, constituent le « dernier cancer urbain » dans la ville de Québec.

par MARCEL COLLARD
LE SOLEIL

Cet été, a précisé M. Marchand, le conseiller du district concerné, un rapport d'inspection faisait état de 35 infractions au règlement relatif à la salubrité des bâtiments.

La ville avait enjoint la direction de l'hôpital à effectuer les travaux qui s'imposaient, mais la mise en demeure était restée lettre morte. La semaine dernière, au

service d'urbanisme, on avait parlé de déposer une requête en injonction, devant la cour supérieure, pour forcer l'Hôtel-Dieu à exécuter les travaux d'entretien jugés nécessaires.

Cependant, cette semaine, on décidait de porter une simple plainte devant la cour municipale. Pour M. Marchand qui a maintes fois dénoncé l'état délabré des bâtiments de l'Hôtel-Dieu, il faut tirer des leçons de l'incendie du Petit Séminaire et de l'écroule-

ment de la façade d'une maison dans le secteur de la place Royale, pour prendre des mesures pendant qu'il en est encore temps. « Cette poursuite semble symbolique, a ajouté M. Marchand, car l'infraction qui a fait l'objet d'une plainte est passible d'une amende de seulement \$100. Cependant, elle met en cause un établissement important. »

Rappelons que, dans la journée de mardi, la direction de l'Hôtel-Dieu a été sommée de comparaître, le 11 octobre, pour une contravention au règlement régissant l'occupation et l'entretien des bâtiments.

L'ensemble immobilier de la gare intermodale verrait bientôt le jour

Le projet de construction d'un ensemble immobilier au-dessus de la gare intermodale de Québec devrait avoir reçu toutes les approbations gouvernementales requises d'ici la fin de 1988.

par PIERRE MARTEL
LE SOLEIL

En effet, le ministre responsable de la région de Québec dans le Cabinet Bourassa, M. Marc-Yvan

Côté, doit déposer un mémoire sur cette question au Conseil du trésor dès la semaine prochaine.

« Les négociations avec la ville de Québec sont terminées. Celles avec la Régie de l'assurance-auto-

mobile de Québec (RAAQ) et le ministère des Approvisionnements et Services sont également presque conclues. Tout devrait être réglé avant la fin de l'année », a-t-il affirmé.

Rappelons que la RAAQ doit emménager dans cet ensemble immobilier dès qu'il sera construit.



Le Soleil, Gilles Lafond

Nouveau terminus à Charlesbourg

Le président de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ), André Forgues, le maire de Charlesbourg, M. Ralph Mercier, et le ministre des Transports du Québec, M. Marc-Yvan Côté, ont inauguré, hier, le nouveau terminus hors rue de Charlesbourg. La réalisation de ce terminus a entraîné des déboursés de \$1,8 million dont 75 pour 100 ont été payés par le ministère des Transports du Québec.

QUÉBECTORONTO

Toronto n'a jamais été aussi près de Québec que depuis qu'Air Canada met à votre disposition chaque jour trois vols sans escale qui vous déposent à l'aérogare no. 2 de Toronto.


Air Canada

TORONTOQUÉBEC

La façon la plus rapide de revenir de Toronto à Québec, c'est également l'un des trois vols sans escale offerts tous les jours par Air Canada entre Toronto et Québec.


Air Canada

Entente de principe acceptée chez Purdel

Les 240 employés à la production et de bureau de la Coopérative alimentaire Purdel, à Québec, ont entériné mercredi soir une entente de principe avec leur employeur.

Rétroactive au 1er juillet, l'entente prévoit des augmentations salariales de 4,2, 4,6 et 5 pour 100 pour les trois années de la durée de leur convention. La nouvelle convention collective prévoit également l'embauche sur une base régulière de 18 employés occasionnels qui pourront ainsi bénéficier d'un substantiel rattrapage salarial au cours des deux prochaines années, a précisé un porte-parole du Syndicat national du lait de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), M. Gilles Marcotte.

Le contrat de travail de ces travailleurs était échoué depuis juin dernier et les syndiqués avaient récemment voté à 97 pour 100 en faveur de la grève pour activer la négociation. L'entente intervenue prévoit également une amélioration des bénéfices marginaux, notamment une assurance-vie entièrement à la charge de l'employeur.

POUR BIEN CONSTRUIRE ET RENOVER...



Le cahier "HABITAT" du SAMEDI, un outil indispensable pour simplifier vos courbes de rénovation.

LESOL

ABONNEMENT: 647-3333

Pour les gens de Québec, contactez le numéro sans frais: 1-800-463-2362

Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 9h00 à 17h30 Samedi et Dimanche: 9h00 à 12h00

En congrès à Montréal

Les médecins d'urgence se penchent sur l'épidémiologie des traumatismes

Le 5e congrès annuel de l'Association des médecins d'urgence du Québec (AMUQ) s'est ouvert hier à Montréal sous le thème de la traumatologie et des urgences chirurgicales. Quelque 350 médecins y participent, dont certains grands noms de la médecine d'urgence des États-Unis, comme le Dr Peter Rosen, de l'Université du Colorado.

par J-CLAUDE PAQUET
LE SOLEIL

Le Dr Jean-Pascal Ouellet, président de l'AMUQ, rappelle que la médecine d'urgence est une spécialité reconnue partout en Amérique du Nord, sauf au Québec.

Malgré cela, dit-il, nous comptons une quarantaine de médecins québécois détenteurs d'un certificat de cette spécialité et, dans les faits, plus de 250 médecins pratiquent ici la médecine d'urgence.

Pour souligner l'importance de ces congrès sur la médecine d'urgence, le Dr Ouellet rappelle que dans les grands centres américains comme Seattle, par exemple, on obtient des survies de l'ordre de 40 pour 100 chez les victimes d'un infarctus reçues dans

les services d'urgence, alors qu'au Québec les survies ne dépassent guère plus de 10 pour 100.

La raison en est, explique-t-il, que lorsque la médecine d'ur-

gence est bien structurée, les connaissances nouvelles sont transmises et appliquées plus rapidement.

Cette structuration est en train de se faire au Québec, dit-il, l'Association ayant été créée en 1981.

Cette première journée du congrès a permis des échanges sur des sujets comme l'épidémiologie des traumatismes et les centres de traumatologie au Québec.

On a également traité de l'organisation des soins pré-hospitaliers tant au Québec qu'aux États-Unis et en France.

Ces études comparatives indiquent un important retard au Québec, les ambulanciers d'ici ayant environ 300 heures de formation, comparativement à plus de 2,000 heures aux États-Unis, en France ou dans certaines provinces canadiennes.

L'École nationale d'administration publique remet son 1,000e diplôme

L'École nationale d'administration publique (ENAP) a franchi, hier soir, une étape importante de sa courte carrière; elle remettait, en effet, son 1,000e diplôme.

par VINCENT CLICHE
LE SOLEIL

Au cours d'une cérémonie, présidée par le ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, l'école, qui est vouée à la formation et au perfectionnement des gestionnaires des administrations publiques, décernait 92 diplômes de maîtrise. Avec les 92 diplômés de cette année, l'ENAP a remis 1,021 diplômes de maîtrise depuis 1972.

Sauf pour l'année 1985, le nombre de diplômés de cette année constitue la plus importante cohorte que l'ENAP ait connue.

Sur les 92 récipiendaires de 1988, 33 sont des femmes. Qua-

rante-huit proviennent des réseaux de l'éducation et des affaires sociales ainsi que du secteur municipal. Les 44 autres diplômés sont issus de la fonction publique du Québec (21), de la fonction publique du Canada (9), du secteur privé (4) ou autres (10).

Le lieu de résidence des récipiendaires reflète également l'implication de l'ENAP sur toute l'étendue du Québec: 28 viennent de la région de Québec, 33 de celle de Montréal, 16 de celle de Hull, 12 de la région de Chicoutimi et trois de celle de Trois-Rivières.

Prix d'excellence

Le prix Roland-Parenteau, du nom du premier directeur général de l'ENAP, a également été remis, hier soir, à Mme Thérèse Beaudet-Lamothe, de Cap-Rouge, qui

travaille au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Ce prix d'excellence veut souligner la performance globale d'un diplômé du programme de maîtrise en administration publique.

Ce prix est octroyé à chaque année conjointement par l'ENAP et l'Association des diplômés de l'institution, sur la recommandation d'un jury qui s'appuie sur le dossier académique des candidats et leur projet d'intervention ainsi que sur une évaluation par leurs professeurs et leurs pairs.

La cérémonie avait lieu en présence de M. Claude Hamel, nouveau président de l'Université du Québec, dont c'était la première sortie officielle à ce titre. Plusieurs sous-ministres, dirigeants d'organismes et grands gestionnaires gouvernementaux étaient également présents.



Alain
BOUCHARD

Grossières indécentes

La patate est chaude. Mais elle est grosse. Tellement grosse qu'on n'arrive pas à s'en défaire... toute brûlante qu'elle soit. En fait, elle ne prend pas une grande place, elle prend TOUTE la place.

Le chauffeur de taxi, hier: « Je comprends que la pédophilie soit une maladie. Je comprends aussi qu'un adulte soit plus attiré par un corps pas de poil que par un corps avec du poil. Mais à ce compte-là, qu'il demande à son ou à sa partenaire de se raser. Je l'ai demandé à ma blonde, moé, pis elle a dit qu'elle était prête à le faire. »

Ben oui, c'est « gorgeux », ces propos-là. Je le sais. C'est « gorgeux » et peut-être même odieux, si vous vous voulez. Et moi, je veux bien. Sauf que c'est justement pour ça, non, que l'affaire Lacroix fascine tellement? Parce que ça se passe au niveau du sexe. Et que tout le monde fantasme à pleins tubes, à propos du sexe. S'il est en santé, en tout cas. C'est ce que m'a dit un psychologue. Le fantasme sexuel, c'est la santé, qu'elle a dit. Le fantasme, pas le délit, ne déformez pas ses propos.

— Mais, monsieur le chauffeur de taxi, il n'est encore coupable de rien, Pierre Lacroix. Il est seulement accusé.

« Peut-être ben. Mais moé, je peux vous dire que c'est la chose qui me surprend le moins du monde, que ce gars-là soit accusé de pareilles choses. C'est en plein le genre de gars pour faire ça. C'est en plein le genre de gars à qui ces choses-là arrivent... »

C'est bien ce que je vous disais: une patate chaude. On a beau ne pas vouloir en parler, on a surtout beau ne pas vouloir porter de jugement, ça nous brûle encore plus langue que les doigts.

À l'université, un étudiant m'a dit: « Je me suis toujours méfié de ces gros trips de pouvoir. J'ai toujours eu peur de ces gourous qui faisaient faire n'importe quoi au monde. Parce qu'il lui fait faire n'importe quoi, justement. »

Serait-ce le plaisir non avoué de voir dégingoler quelqu'un qu'on trouvait un peu trop haut à notre goût? Parce qu'il va dégingoler, l'évangéliste, quoi qu'il advienne du procès. Il aura beau être complètement innocenté que l'opinion publique continuera longtemps de prendre son innocence avec un grain de sel.

Cocktail par excellence

Deux choses: parce qu'il s'agit de sexe, oui, mais aussi de religion. Le cocktail par excellence du scandale collectif. Si Lacroix était accusé de vol, ce serait déjà énorme, mais ça ne ferait pas du tout la même sorte de bruit. Et si l'accusé de délits sexuels était un ferblantier de Saint-Redempteur, ça ferait encore moins la même sorte de bruit.

J'avais envie d'ajouter: pas deux choses, trois; c'est aussi parce que Lacroix est une vedette. Mais en matière de vedettariat, les choses sont parfois trop relatives pour pouvoir tirer une ligne. La portraitiste de CBC, une « Calgareenne » qui habite Québec depuis quand même un an, n'avait jamais vu Pierre Lacroix de sa vie. Elle ne savait rien de lui, non plus. Il a fallu qu'un collègue lui indique le bon numéro, au palais de justice, mercredi après-midi pour qu'elle ne se trompe pas de portrait.

Palais de justice, justement. J'entends une dame murmurer: que celui qui n'a jamais péché lui lance la première pierre. Mais d'autres disent surtout: j'espère qu'ils vont nous permettre d'entrer et qu'on pourra avoir de la place.

— Pourquoi? que je demande à l'une d'entre elles.

« Parce que ce serait l'un d'y voir la face ».

À la porte de la salle d'audience, où comparaitra finalement Lacroix devant le public, ça se pile sur les pieds. Un constable lance: les journalistes devant la porte, les autres au fond, le long du garde! Dégagez, s'il-vous-plait! Un type près de la soixantaine, pas journaliste pour cinq cennes, s'approche de la porte, se fait demander: êtes-vous journaliste? baffouille quelques instants, et dit finalement: v...oui. D'autres feront plus ou moins la même chose.

On se précipite. On veut voir. Plus le morceau de viande est gros, plus on veut voir. C'est de grossière indécence, dont Lacroix est accusé, entre autres choses? Certaines formes de grossière indécence sont interdites et dégueulasses. D'autres sont permises, mais juste un peu moins pires.

POUR MIEUX CONSOMMER...

Les pages "Consommation" du Mercredi. Un guide pratique pour une consommation plus rationnelle, un budget mieux équilibré et une meilleure protection de consommateur.

LE SOLEIL
ABONNEMENT: 647-3333

Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362

Heures d'affaires:
Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30
Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00

loto-québec Résultats

Tirage du 88/09/21

6/5	5/6 +	5/6	4/6	3/6	GAGNANTS	LOTS
6/5	5/6 +	5/6	4/6	3/6	1	1 907 177,40\$
					3	240 163,10\$
					254	2 169,10\$
					14003	75,60\$
					263650	10,00\$

VENTES TOTALES: 15 277 049,00\$
PROCHAIN GROS LOT 88-09-24 (APPROXIMATIF): 2 000 000,00\$

No complémentaire: 22

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

EXAMEN de DÉPISTAGE À TITRE GRACIEUX
sur rendez-vous

DR DAVID R. MOORE

- 1) Thérapie chiropratique
- 2) Thérapie Teishien-acupression du Japon
- 3) Thérapie de vitamines, diagnostic par cinésiologie et prise de sang.

Cette offre est en vigueur jusqu'au 18 octobre 1988.

545, Grande-Allée est 529-4862

Un cadre de vie à votre image.
Unique!



Automne '88 c'est "Elle" qui fait la mode

Pied-de-poule, « paisley » et picoté, elle en fait un heureux mélange. Elle aime l'originalité, elle aime la saine chaleur de la fausse fourrure. Importation Couture Héline. Exklusif à Perreault \$550,00

PERREAULT

Place Ste-Foy Tel.: 658 0081
Galeries de la Capitale Tel.: 626 7322

La politique de santé mentale axée sur l'aide aux patients

VAL D'OR (d'après PC) — La politique de santé mentale au Québec est inscrite à l'agenda du gouvernement pour le début d'octobre. Une politique axée sur les services aux patients, et non pas sur les services aux établissements, a annoncé, hier à Val d'Or le Dr Claude Voisine, responsable du dossier santé mentale au ministère.

Il faudra, a-t-il précisé, que les pouvoirs de décision soient partagés: un tiers établissements, un tiers population, un tiers organismes communautaires. « Personnellement je suis en faveur du transfert de l'argent vers les régions. On n'a pas découvert la pierre philosophale avec la politique en santé mentale qui va sortir, mais en y mettant les moyens (budgets), ça devrait marcher, a-t-il conclu. C'est un virage majeur, mais qui n'est pas imprimé d'en-haut. »

Le médecin a du même coup annoncé la création d'un comité ministériel intersectoriel, regroupant sept ministères sous l'égide du ministère de la Santé et des Services sociaux, et l'instauration par Québec d'une campagne de sensibilisation de \$1,2 million en santé mentale dès février.

« Vous allez reconnaître dans la nouvelle politique beaucoup d'éléments du rapport Harnois, a-t-il prévenu, mais les recommandations sont à plus large volet. Une politique, a-t-il dit, beaucoup plus souple et basée sur l'équité que maintenant. Mieux adaptée aux circonstances, de sorte que sans modèle unique, ce qui sera vrai pour les régions ne sera pas

nécessairement vrai pour Montréal. Par contre le modèle de l'Outaouais est ce qu'on voudrait voir étendre à l'ensemble du Québec en santé mentale. »

Délaissant toute mesure coercitive, la nouvelle politique comprendra des mesures incitatives pour favoriser une meilleure répartition interrégionale des effectifs médicaux. Les actuelles mesures ont bien fonctionné dans le cas des omnipraticiens, mais pas dans celui des spécialistes.

Donc selon l'annonce du Dr Voisine, le Québec se dirige vers une psychiatrie plus régionalisée, de style communautaire. Elle annonce, a-t-il précisé, la mort des parkings (foyers) qui ne disposent pas des équipements et personnels suffisants pour assurer des services adéquats et aider les patients à réaliser leur potentiel. À terme, elle annonce aussi la disparition des hôpitaux dinosaures, ou tout au moins une diminution graduelle de leur importance au Québec, et comprend cependant des mesures pour pallier les lacunes actuelles de psychiatres en institutions.

Une annonce qui signifie une nette diminution du rôle des psychiatres en milieu hospitalier.

Saint-Basile-le-Grand Les terres pourront être cultivées en 89

Les terres agricoles de la zone touchée de Saint-Basile-le-Grand pourront être cultivées dès l'an prochain, a indiqué hier le ministre québécois de l'Agriculture, Michel Pagé.

par PIERRE ASSELIN
LE SOLEIL

Le ministre a rappelé que même si la zone sous embargo avait été étendue au-delà des terres touchées, les tests ont révélé que la contamination se limitait à cette zone.

« Les terres agricoles devraient être sans aucun danger dès l'an prochain », a-t-il aussi confirmé. Les produits contaminés devraient être déchetés dans un premier temps, avant d'être enfouis sous les labours cet automne. Les spécialistes sont convaincus que toute trace de BPC devrait avoir disparu dès le printemps, affirme le ministre. D'autres tests seront

effectués à ce moment afin de le vérifier.

Le ministre n'a toutefois pas voulu préciser à combien s'élèveraient les compensations qui seront versées aux agriculteurs touchés par le désastre. L'inventaire des dommages n'est pas encore complet, indique-t-il, et de nombreux facteurs doivent être étudiés avant d'évaluer précisément le montant des pertes encourues. En réponse à certaines questions, M. Pagé a simplement indiqué qu'un montant de \$3 millions n'est « pas farfelu », mais que \$6 millions était « improbable ».

L'Union des producteurs agricoles a par ailleurs confirmé que les dégâts sont évalués ferme par ferme, et que de 20 à 30 pour 100 des fermes n'ont pas encore été évaluées.



La vie continue, à Saint-Basile-le-Grand, à preuve ce travailleur sur la voie ferrée. Les produits contaminés devraient être déchetés dans un premier temps, avant d'être enfouis sous les labours cet automne.

Gestion des déchets dangereux Un mandat spécial confié à Me Delage

Le gouvernement Bourassa tente de clore le bec à l'opposition officielle qui demande une enquête complète sur la gestion des déchets dangereux. Pour ce faire, il confie un mandat spécial au commissaire aux incendies, Me Cyrille Delage.

par RAYMOND GAGNÉ
LE SOLEIL

À la suite de l'incendie de l'entrepôt de BPC de Marc Lévy, à Saint-Basile-le-Grand, Me Delage avait entrepris d'enquêter afin de connaître la ou les causes du sinistre.

Par la suite, un citoyen et employé de la municipalité avait été mis sous arrêt par la Sûreté du Québec. Il a subi son enquête préliminaire, mercredi, et a été cité à son procès qui devrait débuter en janvier.

Alain Chapleau est accusé d'avoir allumé le feu qui a ravagé l'entrepôt de Saint-Basile-le-Grand, le 23 août, en soirée.

Joint, hier, par téléphone, Me Delage a éclaté d'un grand rire quand le SOLEIL a tenté de savoir si son enquête était terminée et

s'il avait remis son rapport aux autorités.

Il a immédiatement rétorqué que, la veille, soit mercredi, on lui avait confié un mandat spécial pour qu'il continue l'enquête.

Au sujet de la nature exacte du mandat et des raisons qui le motivent, Me Delage a refusé de faire tout commentaire.

« Je ne voudrais pas, a-t-il dit, qu'on en donne plusieurs versions. Adressez-vous plutôt à Me Serge Roberge de la Direction de la prévention et de la sécurité publique, chez le solliciteur général. »

En fin de journée, Me Roberge a précisé qu'il ne s'agissait pas tant d'un mandat spécial qui avait été confié à Me Delage qu'une « autorisation à poursuivre son enquête sur les circonstances de l'incendie... en prenant toutes les précautions nécessaires pour éviter de porter atteinte aux intérêts de M. Alain Chapleau ».

Les motifs : 1) parce que l'intérêt public le commande; 2) parce que l'article 28 de la loi habilite le Commissaire aux incendies à fournir toutes les suggestions qui peuvent contribuer à assurer la sécurité future des citoyens.

L'opposition officielle fulmine. Jean-Pierre Charbonneau, responsable du dossier de l'environnement et député de Verchères, déplore que le rapport qui suivra l'exécution du mandat portera uniquement sur l'incendie de l'entrepôt de Saint-Basile-le-Grand.

On ne saura rien sur les autres entrepôts que peut posséder Lévy, ailleurs qu'à Saint-Basile.

Ce n'est pas de ce genre d'enquête dont on aurait eu besoin, mais d'un véritable questionnement sur toute le sujet des déchets dangereux et engagé sous l'empire de la Loi des commissions d'enquête et, par trois commissaires, et non pas le commissaire aux incendies, seul, qui n'est pas habilité à engager une telle procédure, a dit le député, de fort mauvaise humeur.

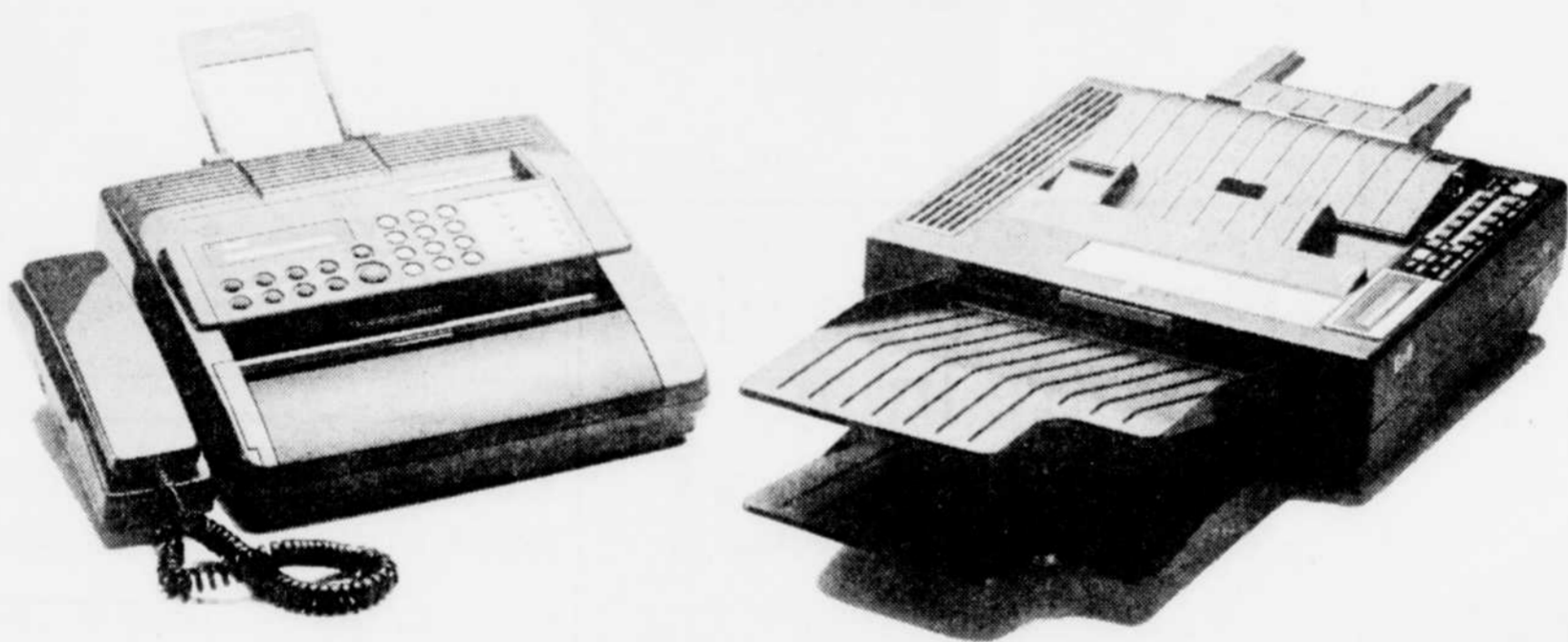
Accident écologique en Ontario

TORONTO (d'après AFP) — Plus de 100 personnes ont été évacuées hier matin d'une petite ville située sur le bord du lac Huron, en Ontario, après qu'un wagon d'un convoi ferroviaire transportant des produits chimiques eut pris feu, ne faisant cependant ni dégâts ni blessés, a annoncé la police locale.

Le wagon, qui contenait des boîtes de produits chimiques toxiques et de décapant, a été détaché du convoi et isolé sur les rails près de la ville de Parry Sound, à 200 km au nord de Toronto, a indiqué la police. L'ordre d'évacuation d'un quartier situé près du lac Huron a été donné immédiatement après le début de l'incendie.

Selon la police, les fumées de gaz que laissait échapper le wagon à la suite de la combustion des produits chimiques contenaient de la nitrocellulose et d'autres substances dérivées du méthane et du propane.

LE DERNIER CRI, MAIS PAS DU DERNIER VENU.



Les nouveaux télécopieurs IMAGEFAX

Bell lance les nouveaux appareils ImageFax™, des télécopieurs à l'image de l'excellence Bell. Des télécopieurs rapides, compacts et performants qui assurent des copies d'une lisibilité exemplaire.

S'inscrivant dans la tradition de fiabilité Bell, les appareils ImageFax sont assortis d'un service exclusif qui permet, par un simple appel téléphonique, de diagnostiquer l'origine de tout problème, qu'il s'agisse de l'appareil ou de la ligne de transmission, et d'intervenir promptement. Une autre façon pour Bell d'assurer votre tranquillité d'esprit.

Ces télécopieurs, Bell les offre à prix concurrentiels et vous propose des modalités de paiement avantageuses, dont le Contrat à tarifs fixes.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les appareils ImageFax, il suffit de composer sans frais le **1 800 363-2919**.

L'efficacité
passe par Bell™

Bell

R Club
RICHIEU-QUÉBEC



Le Président et Éditeur du Soleil
Monsieur Robert Normand
prononcera une conférence
Thème: Le Soleil, c'est vous
Heure: 12h30
Date: le lundi 26 sept. 1988
Endroit: Château Frontenac
Coût: 15,00\$
Réservations: Gilles 628-5347



Projet de loi sur la garde d'enfants

Les conservateurs fixent la fin des débats à lundi

■ Hamelin contre Malépart

MONTRÉAL (D'après PC) — Le député conservateur Charles Hamelin a annoncé officiellement, hier, qu'il se présente comme candidat du Parti progressiste-conservateur (PC) dans la circonscription de Laurier-Sainte-Marie (Montréal), représentée aux Communes par le député libéral Jean-Claude Malépart. Ce dernier représente ce comté depuis 1979.

■ Hardi avocat

(D'après PC) — Le premier ministre Mulroney pourrait bien devoir affronter un des plus jeunes candidats au Canada lors du prochain scrutin général. Les militants libéraux du comté de Charlevoix s'apprêteraient en effet à choisir un jeune avocat de 26 ans, Me Martin Cauchon, un citoyen de La Malbaie, lors de l'assemblée d'investiture, le 2 octobre. Me Cauchon affirme qu'il jouit de l'appui de l'exécutif local.

OTTAWA (D'après PC) — Le gouvernement conservateur a imposé une limite aux débats concernant le projet de loi sur la garde d'enfants afin de hâter son adoption.

Le gouvernement a déposé, hier, une motion limitant les débats à une journée supplémentaire, lundi, et prévoyant un vote en troisième lecture à la fin de la journée.

Le ministre d'État au Conseil du Trésor Doug Lewis a expliqué que les conservateurs voulaient mettre en pratique le projet de loi sur la garde d'enfants le plus tôt possible.

« Nous voulons l'envoyer au plus tôt au Sénat, en espérant que les sénateurs passent rapidement à l'action », a-t-il déclaré.

Les deux partis de l'Opposition n'ont pas apprécié l'initiative gouvernementale, qu'ils ont qualifiée d'« anti-démocratique », de « dictatorial » et de « tactique parlementaire à la Rambo ».

Le député libéral de Notre-

Dame-de-Grâce-Lachine-Est Warren Allmand et le député néo-démocrate de Kamloops-Shuswap Nelson Riis ont tous deux rappelé que c'était au cours de la campagne électorale de 1984 que les conservateurs avaient promis une stratégie nationale en matière de garde d'enfants.

Cette stratégie n'a été annoncée qu'en décembre 1987, et le projet de loi lui-même n'a été déposé qu'en juillet 1988.

Si le gouvernement n'arrive pas à faire sanctionner son projet de loi avant les élections générales, ce ne sera pas la faute de l'Opposition, encore moins celle du Sénat, a soutenu M. Allmand. Ce sera la faute du gouvernement lui-même.

Selon MM. Allmand et Riis, le gouvernement conservateur s'est réveillé subitement après quatre ans, s'est rendu compte qu'il n'a-

vait pas rempli sa promesse, s'est dépêché à déposer un projet de loi et a tenté de le faire adopter à toute vapeur.

Comité

M. Allmand a rappelé comment les conservateurs avaient alloué moins de quatre jours aux audiences du comité parlementaire chargé d'étudier cette législation. Les 40 groupes qui ont été invités à témoigner n'ont eu que 30 minutes chacun pour s'exprimer.

À l'unanimité, ces 40 groupes ont rejeté le projet de loi, ont rappelé les deux députés.

Les témoins ont critiqué la législation parce qu'elle ne fixait pas de normes nationales, et parce qu'elle ne prévoyait la création que de 200,000 nouvelles places en garderie, alors qu'il en faudrait deux millions.

Même en faisant adopter son projet de loi, lundi, par la Chambre des communes, le gouvernement ne pourra probablement pas le faire sanctionner avant plusieurs semaines.



Le p'tit vin des grandes discussions



Le P'tit Paul, le p'tit nouveau de
PAUL MASSON
 en format populaire de
500 ml
 dans tous les dépanneurs et épiceries.

LE BOMBER

Le vrai blouson, doublure matelassée, chaud à toutes épreuves. Cuir souple et col amovible en mouton écologique café et noir. 385 \$

Enfin, une démonstration de nouages de foulards par la réputée Mme Francine Michaud...

Vendredi: Mail Centre-Ville, 11h à 14h
 Galeries Chagnon, 19h à 21h
 Samedi: Place Laurier, 11h à 16h

Norman

Des week-ends gratuits.



Le service Bell Cellulaire est gratuit ce week-end. Et tous les week-ends. Ainsi qu'en soirée et durant la nuit. Oui, gratuit lorsque vous avez accumulé 120 minutes de temps d'antenne durant les heures hors-pointe au cours du mois. Pour en savoir plus long et commencer à profiter pleinement de vos week-ends, appelez au 1 800 361-5551 dès aujourd'hui.

 **Bell Cellulaire**
Cellulaire Plus



En guise de réparation pour les torts causés pendant la guerre 39-45 Ottawa verse \$300 millions à la communauté nippono-canadienne

OTTAWA — Le gouvernement fédéral a présenté, hier, ses excuses « officielles et sincères » à la communauté nippono-canadienne pour les torts dont ses membres ont été victimes pendant la Deuxième Guerre mondiale et conclut avec elle une entente de redressement au montant de quelque \$300 millions.

par GUY TAILLEFER
de la Presse canadienne

L'entente met fin à des décennies de revendications par l'Association nationale des Canadiens japonais (ANCJ), cosignataire de l'accord de réparation dont bénéficieront jusqu'à 14,000 personnes, dont 500 habitent au Québec.

« Jamais plus ne se reproduiront pareilles injustices », a promis aux Communes le premier ministre Brian Mulroney, dans une atmosphère chargée d'émotion.

Emballé, M. Art Miki, président de l'association, a déclaré qu'il s'agissait pour le Canada d'une « journée historique ». Peu importe, a-t-il fait valoir en conférence de presse, si le gouvernement conservateur a attendu la veille des élections pour conclure l'entente.

« Il y a près d'un demi-siècle, dans le chaos engendré par la guerre, le gouvernement du Canada a injustement traité des milliers de citoyens d'origine japonaise », a déclaré M. Mulroney en Chambre.

« L'erreur, a-t-il dit, est humaine. Mais c'est aussi le propre de l'homme de s'excuser et de pardonner. »

À la suite de l'attaque de Pearl Harbor en décembre 1941, quelque 22,000 Canadiens d'origine japonaise, habitant en Colombie-Britannique, avaient été déportés



Le premier ministre canadien Brian Mulroney et M. Art Miki, président de l'Association nationale des Canadiens japonais, lors de la signature de l'accord de réparation, hier, à Ottawa.

ou internés dans des camps et s'étaient vus confisquer leurs biens et leurs propriétés. Ils avaient aussi perdu le droit de vote. Plus de 17,000 d'entre eux étaient citoyens canadiens, nés pour la plupart au Canada.

Près de 4,000 personnes ont été déportées, entre 1942 et 1947, et aucun Canadien japonais n'a jamais obtenu l'autorisation de racheter ses biens.

Geste symbolique

L'entente signée, hier, prévoit le versement, à titre de « redressement symbolique », d'une somme non imposable de \$21,000 à chacune des personnes affectées qui sont encore vivantes.

« Aucune somme d'argent ne peut réparer les torts, corriger les injustices et cicatriser les blessures », a dit M. Mulroney aux Communes. Mais le versement d'indemnités est symbolique de

notre détermination d'agir non seulement sur le plan moral, mais aussi de façon concrète et tangible. »

Selon M. Miki, entre 12,000 et 14,000 personnes pourront bénéficier de ce dédommagement, qui équivaudra à une somme totale oscillant entre \$250 et \$295 millions. Il y a 52,000 Canadiens d'origine japonaise au Canada. M. Miki évalue à 2,000 le nombre de personnes lésées qui étaient encore vivantes, il y a seulement deux ans.

Selon la responsable de la section québécoise de l'ANCJ, Mme Audrey Kobayashi, 500 survivants habitent actuellement au Québec, où la communauté nippono-canadienne regroupe 1,600 personnes. Une quinzaine de familles ont vécu, selon elle, à la base de Farnham, au Québec, pendant la Seconde Guerre mondiale.

Une somme de \$12 millions sera, en outre, versée à l'ANCJ à des fins communautaires et \$24 millions additionnels seront affectés à la création d'une Fondation canadienne des relations interraciales.

Ottawa promet aussi d'effacer les casiers judiciaires des citoyens d'origine japonaise qui ont été accusés d'avoir violé la Loi sur les mesures de guerre, récemment remplacée par la Loi des mesures d'urgence.

Il offre enfin d'accorder la citoyenneté canadienne aux personnes qui ont été expulsées du pays ou dont la citoyenneté a été révoquée, entre 1941 et 1949.

Ni la GRC ni les Forces armées n'avaient jamais recommandé l'évacuation des Canadiens japonais comme mesure nécessaire à la sécurité du Canada. La décision avait néanmoins été prise de procéder à l'évacuation par le gouvernement libéral du premier ministre Mackenzie King, sous la pression de l'opinion publique.

La gorge nouée

Libéraux et néo-démocrates ont appuyé sans réserve l'initiative conservatrice. La gorge nouée par l'émotion, forcé à quelques reprises d'interrompre son discours, le leader du NPD, Ed Broadbent, a félicité le gouvernement et regretté seulement que le Canada n'ait pas reconnu plus tôt ses erreurs.

Le député libéral néo-démocrate Sergio Marchi, prenant la parole aux Communes en l'absence de son chef John Turner qui se trouvait à Vancouver, a estimé de son côté que l'accord « fermait un chapitre très, très triste de notre mémoire nationale ».

En conférence de presse, le ministre d'État au Multiculturalisme et à la Citoyenneté, M. Gerry Weiner, a catégoriquement nié que le moment choisi pour signer l'accord soit lié à des considérations électoralistes.



Pierre

CHAMPAGNE

Une Noire à la Commission de police

Me Marlene Jennings, de l'étude légale Grassby-Pilon, 2050, Mansfield, à Montréal, vient d'être nommée membre de la Commission de police du Québec. La durée du mandat de Mme Jennings est de trois ans, à compter du 3 octobre.

Ce qu'il est intéressant de noter, dans le cas de Me Jennings, c'est que, outre le fait qu'elle possède certainement toutes les qualités pour siéger à cette commission, elle est aussi de race noire.

À la suite des incidents qui ont suivi l'homicide d'un individu de race noire par un policier de Montréal, il y a quelques mois, constatons que la Commission de police aura maintenant, dans ses rangs, une représentante des minorités visibles pour porter un jugement qui pourrait amener un éclairage nouveau sur certains dossiers, surtout ceux à caractère racial.

Mme Jennings est native de Montréal. Sa mère, Gilberte Garand, est une canadienne-française du Manitoba. Son père est un Noir d'origine américaine qui a gagné durement sa vie en travaillant pour le Canadien National.

Elle-même a terminé son DEC en sciences humaines, au Collège Dawson, avant d'obtenir une licence en sciences juridiques de l'Université du Québec, à Montréal.

Le jury, qui avait à choisir Mme Jennings parmi d'autres, ne l'a pas « ménagée ». On lui a même demandé de rédiger un jugement « fictif » sur l'affaire Allan Gosset. Elle s'en est fort bien tirée, semble-t-il, puisqu'elle a décroché le poste.

Mme Jennings, qui a quitté son emploi chez Grassby-Pilon, est sur le point de déménager à Québec.



Le Soleil, Pierre Champagne

Branle-bas de combat... on déménage

Branle-bas de combat, aujourd'hui, à la Direction générale des télécommunications du ministère des Communications. On déménage! Plus de 150 fonctionnaires sont dérangés. Ils partent du 675, rue Saint-Amable, au cœur de la cité parlementaire (photo ci-haut), pour se retrouver au 1500 boulevard Charest Ouest, dans l'entrepôt de Chinic. L'ex-entrepôt de Chinic.

Tout le monde est bien malheureux. Tout le monde... ou presque. On ne quitte pas la Grande-Allée, ses restaurants, ses terrasses, les plaines, le parc du pigeonnier et le Vieux-Québec sans pleurer un petit peu. Surtout lorsque l'on vous déménage chez Chinic. On ne vous change pas une vue « côté jardin » pour une vue « côté morgue » sans ressentir un petit pincement au cœur.

Ces 150 fonctionnaires vont rejoindre « dans l'entrepôt à Chinic », maintenant rebaptisé « édifice Cyrille-Duquet », leurs collègues de l'informatique, des moyens en communication, de la technologie de l'information, et de Communication-Québec.

Cyrille Duquet, si vous ne vous en souvenez plus, c'est notre M. Bell à nous. Lui aussi, il avait inventé un téléphone, au siècle dernier, à Québec. C'est la raison pour laquelle on a choisi son nom pour la « warehouse » des communications.

Le nouvel édifice aura au moins un net avantage sur celui de la rue Saint-Amable : le stationnement. Il n'y a jamais de problème de stationnement dans un champ.

Assemblée pour les fonctionnaires fédéraux

Tous les fonctionnaires fédéraux de la région de Québec sont invités, demain après-midi, à 13 h 00, au 2400, boul. Montmorency, à une assemblée d'information de l'Alliance de la Fonction publique du Canada.



M. Albert BURKE.

Seront présents à cette assemblée M. Albert Burke, vice-président de l'AFPC; M. Robert Perron, directeur de la négociation et les membres des équipes de négociation.

Les problèmes sont nombreux chez les fonctionnaires fédéraux, particulièrement depuis l'arrivée du gouvernement conservateur au pouvoir. On raconte que, l'an dernier, près de 10,000 postes auraient été abolis dans la Fonction publique fédérale et que, cette année, près de 15,000 emplois disparaîtront. Toute l'action syndicale vise à préserver les emplois des fonctionnaires. La guerre est déclarée.

Alors, même si demain, c'est samedi, et même si demain, il fera magnifiquement beau, il ne faudrait peut-être pas oublier que demain, on veut vous informer sur l'état des négociations.

Bonne fête, ah! ah!

Même si les fonctionnaires de la Direction générale des télécommunications déménagent, aujourd'hui, et qu'il en ont pardessus les oreilles, ils ne devraient pas qu'ils oublient que c'est l'anniversaire de deux de leurs collègues, en ce 23 septembre. Bonne fête à Jacques Drolet et à Denys Noël.

Demain, ce sera également la fête d'un haut fonctionnaire recyclé dans l'entreprise privée. Plusieurs fonctionnaires étaient certainement heureux de le voir partir pendant que nous, les employés du SOLEIL, étions fort heureux de « voir le pitt bull changer d'os ». Vous aurez deviné qu'il s'agit de l'ex-sous-ministre aux Finances, Robert Normand, devenu éditeur et président du SOLEIL depuis l'automne dernier. Bonne fête patron, pour tes 52 ans.

Les redresseurs reviennent

Chers lecteurs et chères lectrices fidèles, j'ai eu l'agréable surprise de recevoir une seconde lettre de mon équipe spéciale d'espions au sein de l'appareil gouvernemental. J'ai le plaisir de vous annoncer que la prochaine victime des redresseurs, après Mario l'abrasif (pour Mario Bertrand, chef de cabinet du premier ministre Robert Bourassa), sera le « boeuf de Matane... ». A lundi donc.

**VENTE
TRANS
CANADA
EATON**

25% DE RABAIS*
SUR LE PRIX COURANT ÉTIQUETÉ
SUR TOUTES LES ROBES D'AUTOMNE



La plus grande vente-réclame de robes de la saison chez Eaton! Hâtez-vous!

N'hésitez pas un instant! Venez vous trouver une robe pour le travail, les loisirs ou le soir. La vente-réclame Eaton de robes pour l'automne vous apporte le dernier cri en fait de teintes et de tissus dans ce que vous aimez. Du tout-aller au classique, il y en a pour tous les goûts! Imprimés d'automne, motifs, teintes unies en tailles jeunes femmes et menues. Venez tôt profiter d'un excellent choix!

Obtenez 25% de rabais sur le prix courant étiqueté de toutes les robes pour dames!

La vente se termine le samedi 1er octobre 1988. Achats en personne seulement.

EATON
LES CARTE AMERICAN EXPRESS, VISA ET MASTERCARD SONT AUSSI ACCEPTÉES POUR LES ACHATS EN PERSONNE

EATON
Nous sommes...le grand magasin du Canada

DEMAIN

**C'EST VOTRE DERNIÈRE CHANCE
DE PROFITER DE NOTRE GRAND
SOLDE DE LA SAISON!**

**DES AUBAINES IRRÉSISTIBLES
POUR TOUTE LA FAMILLE! VENEZ PROFITER DE NOS BAS PRIX!**

**JUSQU'À 33% DE RABAIS
DES INTERCHANGEABLES POUR FEMMES,
À PORTER ÉLÉGAMMENT AU TRAVAIL!**

Magnifique collection de vêtements pour femmes de carrière. Tous de marques réputées telles que Tan Jay, Koret, Bay Club, Kates, Mister Leonard. Plusieurs modèles en pure laine. Au choix: des jupes, des pantalons, des pulls aux teintes mode automnales. Tailles petites et courantes.
Ord. 48\$ à 140\$.

Solde 33⁶⁰ à 98\$ ch.

Vêtements pour femmes, rayons 115, 116, 136, 140 et 145.
Le choix varie selon le magasin

**25% DE RABAIS
TOUTES NOS BLOUSES
SONT EN SOLDE!**

Vous serez épatée devant le choix incroyable qui s'offre à vous. Toutes nos blouses de marques réputées, en rayonne ou faille de rayonne dans le lot. Tailles 8 à 16.
Ord. 24,99 à 60\$.

Solde 17⁹⁹ à 44⁹⁹\$ ch.

Blouses pour femmes, rayons 115, 133 et 806.

**30% DE RABAIS
TOUTES LES ROBES*
AU PRIX DE 39,99 ET PLUS**

Un tel coup de foudre que vous aimerez en porter une différente chaque jour! Parfaites pour le bureau, certaines feront parade de grands soirs. Tissus variés dont gabardine, polyester, rayonne, challis, faille ou maille. Tailles courantes dans tous les magasins, tailles menues ou plus dans certains magasins.
Ord. 39,99 à 125\$.

Solde 27⁹⁹ à 86⁹⁹\$ ch.

Robes, rayons 110 et 801.

* Sauf les robes des boutiques Collections et Collection 107.

**30% DE RABAIS
LES PULLS NORTHERN SPIRIT ET
PRESWICK & MOORE ET AUTRES POUR LUI!**

Un rabais servi tout chaud à ne pas manquer! Des cardigans, des cols roulés ou encolures rondes aux textures et motifs les plus recherchés. Chauds coloris d'automne. Tailles P.M.G.T.G.
Ord. 29,99 à 125\$.

Solde 20⁹⁹ à 87⁵⁰\$ ch.

Pulls pour hommes, rayon 344.
Certains pulls de qualité supérieure ne sont pas offerts dans tous les magasins.

**33% DE RABAIS
TOUS NOS SACS À MAIN
EN CUIR OU EN VINYLE***

Des sacs pour tout genre d'occasion. À bandoulière, à poignées doubles, à bouton pression. Texturés genre reptile, uni ou appliqués. Teintes d'automne et formes pour tous les goûts.
Ord. 14,99 à 105\$.

Solde 9⁹⁹ à 70³⁵\$ ch.

Sacs à main, rayon 215. Le choix varie selon le magasin.
* Les sacs à main Liz Claiborne, Bree, Gucci et Lancel ne sont pas inclus.

**25% DE RABAIS
TOUTES LES BOTTES D'HIVER
POUR FEMMES**

Super achat! Le choix comprend les marques Naturalizer, Tender Tootsie, Bion II et Avanti. Modèles en cuir et en matière synthétique. Vaste gamme de coloris. Pointures 5 à 10. (Le choix varie selon le magasin).
Ord. 39,97 à 220\$.

Solde 29⁹⁷ à 165\$ la paire

Chaussures pour femmes, rayons 268 et 837.

**30% DE RABAIS
VÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR
POUR ENFANTS**

Pour équiper tous les enfants du plus petit au plus grand! Un choix épatant: des anoraks, des manteaux, des vestes, des costumes de ski, des nids d'anges, etc. Ord. 24,99 à 150\$.

Solde 17⁴⁹ à 104⁹⁰\$ ch.

Vêtements pour enfants, rayons 404, 420, 413, 430, 437, 455 et 873.

VASTES CHOIX DE PULLS POUR ENFANTS

Pulls coquets aux attrayantes couleurs. Gardez-les bien au chaud cet hiver! Confortables cols roulés, cols ras du cou et autres aux motifs des plus dynamiques. Ord. 12,99 à 25\$.

Solde 9⁰⁹ à 17⁵⁰\$ ch.

Vêtements pour enfants, rayons 413, 437 et 420.

**50% DE RABAIS
LE SUPER SOLDE
DE MATELAS ET SOMMIERS
BEAUMARK. IMBATTABLE!**

Nos duos sommeil Mayfair, Calais, Renaissance et Serenity sont en solde. Vous êtes assurés de la qualité et du confort année après année. Une place, deux places et grand lit.
Ord. 560\$ à 1 800\$.

Solde 279⁹⁹ à 899\$ l'ens.

(Selon le modèle et la dimension choisis).

Lits, rayon 515.

**25% DE RABAIS
TOUS LES SERVICES DE NOS
SALONS DE COIFFURE
DE PLACE LAURIER
ET DES GALERIES
DE LA CAPITALE**

Du 24 septembre au 24 octobre 1988, vous pourrez vous refaire une beauté grâce à notre offre spéciale d'automne. Obtenez 25% de rabais sur tous nos services tels que permanente, coupe, mise en plis, etc. Prenez rendez-vous dès maintenant!

SOYEZ-Y
le Jour de la
la Saie
Notre plus grande vente aux plus bas prix de la saison

NOS PLUS BAS PRIX DE LA SAISON. C'EST GARANTI!

la **Saie**

